



FORCE OUVRIERE
LE SYNDICAT QUI RESTE UN SYNDICAT

DRFIP d'Ile-de-France et du département de Paris
94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02
☎ 01.55.80.66.43 ☎ 01 55 80 66 49
@: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>
✉: fo.drrip75@dgfip.finances.gouv.fr

SPECIAL DSP-APHP

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/753/>

le 07 avril 2016

Visite à la DSFP-APHP de Mr Bruno PARENT Directeur Général de la DGFIP

Lors de cette visite, ce jeudi 07 Avril, étaient présents pour l'administration : Mr PARENT accompagné de Mme BIQUARD du service des Collectivités Locales en Centrale, Mr BRENNER, Mr NEXON, Mme TSIANG et Mme FABREGUES. Les organisations syndicales FO-DGFIP, CGT, CFDT et Solidaires avaient été convoquées.

Cette visite surprise avait pour objet la présentation de :

- ✓ la mutualisation et la dématérialisation dans le cadre du SFACT
- ✓ la mise en place du programme national SIMPHONIE commun à l'ordonnateur et au comptable, destiné au recouvrement des produits hospitaliers.

D'emblée, la section FO s'est prononcée contre la mise en place d'une telle application commune car elle entraîne la disparition de la séparation ordonnateur-comptable. La délégation FO-DGFIP de la DSFP-APHP a abordé les sujets suivants :

- Le SFACT,
- Le déménagement,
- Le programme SIMPHONIE,
- Le PPCR et le RIFSEEP,

Voici les réponses de Mr PARENT :

Déménagement : « Généralement, c'est apprécié au niveau de la direction et des agents que le regroupement s'opère au niveau de l'organisation des services. Il n'y a pas de nécessité à rester ici (*Av Victoria*). Ce n'est pas une fatalité fonctionnelle. Le moindre coût s'impose à la DGFIP ».

Nous avons rappelé la pétition qui a recueilli 2/3 des signatures contre ce projet. Mr PARENT prétend ne pas disposer de tous les éléments pour répondre sur les locaux. Cependant à la question de FO sur l'amiante, voici sa réponse : « il est inimaginable que l'administration installe ses agents dans des locaux où il y aurait de l'amiante à des taux interdits ».

La dématérialisation : « C'est un mouvement général. Il constitue une amélioration incontestable. C'est un gain en efficacité, c'est un progrès collectif. Ça améliore les conditions de travail et **réduit le nombre de personnes pour effectuer ces travaux**. La dématérialisation permet de faire face à la réduction d'effectifs. Elle permet d'alléger certaines tâches matérielles (notamment en matière de recouvrement) afin de permettre aux agents de se consacrer à d'autres tâches plus intéressantes ».

Le SFACT : « Il a permis de réaliser des progrès. Il convient que des agents dialoguent entre collègues pour la marche du service public. Cela fait appel à plus d'intelligence et de maturité. C'est une forme moderne d'exercice de notre fonction ».

La délégation CGT a fait part de son inquiétude sur la fusion entre le SFACT de l'APHP et le projet de SFACT de la ville de PARIS. Le Directeur Général s'est voulu rassurant en répondant : « Non, les ordonnateurs sont différents ».

PPCR et RIFSEEP : « Il n'y a rien de spécifique à la DGFIP. Il y a des discussions en cours avec les organisations syndicales au niveau national ». Le Directeur Général ne s'est pas étendu sur la question.

Le programme national SIMPHONIE. La délégation FO DGFIP a fait le parallèle entre le SFACT pour la dépense et SIMPHONIE pour le recouvrement. Le SFACT a entraîné la disparition du service de la dépense et SIMPHONIE risque d'entraîner la disparition des services de recouvrement.

Pour le Directeur Général : « Il n'y aura pas autant de monde dans l'avenir pour effectuer les mêmes tâches mais notre direction offre des possibilités d'évolution dans nos carrières, de faire des métiers différents ».

La délégation FO a fait part de son inquiétude concernant le statut. *Réponse du Directeur Général* : « Il n'y a pas d'impact sur le statut de la DGFIP ».


Il nous restait une liste de questions à lui poser mais malheureusement, Monsieur le Directeur Général a prétexté d'un emploi du temps très chargé pour quitter la réunion.

En conclusion, ce que nous retenons de cette réunion, c'est que les suppressions d'emplois sont, pour le Directeur Général, la priorité. Le Directeur Général justifie les restructurations, la dématérialisation, la mutualisation, le SFACT, le nouveau programme national SIMPHONIE par cet impératif de suppressions d'emplois.

Pour FO, c'est inacceptable !

Pour FO, la priorité ce sont les revendications :

- Retrait du PPCR et du RIFSEEP
- Arrêt des suppressions d'emplois à la DSFP
- Abandon du déménagement à l'hôpital TENON
- Arrêt des restructurations
- Maintien de tous les services
- Embauche de personnels titulaires afin d'accomplir toutes les missions de service public

	BULLETIN D'ADHESION	
	NOM :	PRENOM :
	GRADE :	
	AFFECTATION :	
déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE FINANCES PUBLIQUES		
Fait à		le
(signature)		
→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu		